



BULLETIN DE TOURNES

N° 1

4 OCTOBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Je tiens très sincèrement à vous remercier de votre confiance. Je remercie toute l'équipe qui m'a accompagné et avec laquelle nous avons bâti notre projet ; je veux également saluer nos concurrents.

Notre mandat se terminera en 2020, c'est bientôt. D'ici là, nous allons essayer de réaliser notre programme, avec le concours de tous, pour assurer le maximum de confort aux habitants de Tournes. Nous avons pris contact avec beaucoup d'entre vous au cours de cette campagne, et nous avons enregistré vos souhaits. Nous avons le devoir de vous satisfaire, même si cela bouscule des habitudes.

Vous serez toujours les bienvenus à la mairie lorsque vous rencontrerez un problème et nous mettrons tout en œuvre pour essayer de vous satisfaire. La mairie, c'est « la maison du peuple » et vous y serez chez vous, avec le meilleur accueil.

Notre village possède beaucoup d'atouts. Nous sommes à la campagne, à la périphérie de la ville. Nous avons un certain confort (santé, école, commerces et bien d'autres choses). Notre village chargé d'histoire est vraiment accueillant. On y vit bien.

Il y a beaucoup de pays dans le monde où les hommes voudraient vivre comme en France, avec nos lois et notre démocratie ; nous avons de la chance. Nous pouvons être fiers de nos principes républicains. C'est ce qui nous guidera tout au long de ces années. Pour terminer, je voudrais citer Victor Hugo, qui en 1875, a écrit un livre intitulé "Le droit et la loi". Je cite :

" La formule républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait, la gradation... est irréprochable. Liberté, égalité, fraternité, rien à ajouter, rien à retrancher, ce sont les trois marches du perron suprême. La liberté c'est le droit, l'égalité c'est le fait, la fraternité c'est le devoir, tout l'homme est là.

Les heureux doivent avoir pour malheur les malheureux ; l'égoïsme social est un commencement de sépulcre. Voulons-nous vivre, mêlons nos cœurs et soyons l'immense genre humain.

Tout ce qui souffre accuse, tout ce qui pleure dans l'individu saigne dans la société, personne n'est tout seul, toutes les fibres vivantes tressaillent ensemble et se confondent, les petits doivent être sacrés aux grands, et c'est du droit de tous les faibles que se compose le devoir de tous les forts. "

(Victor HUGO - "Le droit et la loi" - Juin 1875)

Voilà.

C'est cet humanisme qui sera notre fil conducteur.

Gérard CARBONNEAUX

Maire de Tournes



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 30 septembre 2016 - 20h30

Installation du Conseil municipal et élections du Maire et des adjoints

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune www.tournes.fr)

Présents

M Gérard CARBONNEAUX, Mme Monique JOIGNAUX, M Jean-Pierre LESIEUR, Mme Aline HAPLIK, M Philippe CLAUSSE, Mme Emilie DEMANTIN, M Gwénaél WEBER, Mme Adeline JOSEPH, M Jean-Loup LASSAUX, Mme Isabelle BERTRAND, M Johann PRZYBYLSKI, Mme Corinne D'INNOCENTE, Mme Cécile MULLER, M Thibault FAY, Mme Pascale ANSELMO.

Secrétaire de séance

M Philippe CLAUSSE

Installation des Conseillers Municipaux

La séance a été ouverte à 20h35 sous la Présidence de Mme Cécile MULLER, Maire, qui a énoncé la liste des conseillers élus lors du scrutin municipal du 25 septembre 2016 et qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions. Le conseil a désigné M Philippe CLAUSSE comme secrétaire de séance.

Election du Maire

Mme Cécile MULLER a présidé l'assemblée en sa qualité de doyenne et a procédé à l'appel nominatif des conseillers. Elle a constaté que le quorum était rempli.

Mme Corinne D'INNOCENTE et M Thibault FAY ont été désignés assesseurs.

M Gérard CARBONNEAUX, tête de la liste " Ensemble pour vous servir", a présenté sa candidature. Aucune autre candidature n'a été enregistrée.

Les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15



Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Gérard CARBONNEAUX : 12

M Gérard CARBONNEAUX a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des adjoints

Sous la présidence de M Gérard CARBONNEAUX, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Préalablement, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer à quatre le nombre des adjoints au Maire de la commune.

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue.

Il a reçu une liste de quatre noms : Mme Monique JOIGNAUX, M Jean-Pierre LESIEUR, Mme Aline HAPLIK, M Philippe CLAUSSE.

Aucune autre liste n'a été déposée.

Les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Liste Monique JOIGNAUX : 12

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

- 1er adjoint : Mme Monique JOIGNAUX
- 2ème adjoint : M Jean-Pierre LESIEUR
- 3ème adjoint : Mme Aline HAPLIK
- 4ème adjoint : M Philippe CLAUSSE

M Gérard CARBONNEAUX a prononcé une brève allocution pour remercier les électeurs de leur confiance avant de lever la séance à 20h55.

A l'issue de leur réunion, les membres du Conseil municipal sont allés déposer une gerbe au monument aux morts.

La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au vendredi 7 octobre 2016, à 20h30, en Mairie. Il est rappelé que les séances sont publiques.



Affaires sociales

◆ Appel à candidature au CCAS

A la suite des élections partielles du 25 septembre, il convient de procéder au renouvellement des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

Le Conseil d'administration doit comporter, en nombre égal, et **au maximum**, 8 membres élus parmi les conseillers municipaux, et 8 membres extérieurs au Conseil Municipal et participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune, nommés par le Maire. Le Conseil est complété par le Maire qui, de plein droit, en assure la présidence.

De façon impérative, le Maire doit nommer au titre de cette dernière catégorie d'habitants :

- un représentant des associations familiales,
- un représentant œuvrant dans de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées,
- un représentant des associations de personnes handicapées.

En l'absence de proposition des associations régulièrement consultées, le Maire est fondé à nommer une "personne qualifiée".

Le nombre de représentants de la commune sera fixé par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance du 7 octobre 2016.

Toute personne intéressée peut faire acte de candidature auprès du Maire par lettre motivée, dans le délai de 15 jours prévu par la loi, à dater de l'affichage en mairie de l'avis de renouvellement du Conseil d'administration du C.C.A.S., soit avant le 26 octobre 2016.



ENQUÊTE SUR LES ATTENTES DES HABITANTS DE TOURNEVILLE

à déposer en mairie avant le 31 octobre 2016

1 - VOTRE QUALITE DE VIE

1.1 Etes-vous satisfait de vivre à Tourneville (OUI / NON) ? : _____

1.2 Diriez-vous que votre qualité de vie à Tourneville est :

Mauvaise

Moyenne

Bonne

Très bonne

1.3 Diriez-vous que votre cadre de vie (propreté, fleurissement...) à Tourneville est :

Mauvais

Moyen

Bon

Très bon

1.4 Que proposeriez-vous comme améliorations ? : _____

2 - VOS ACTIVITES

2.1 Participez-vous aux manifestations organisées sur la commune (OUI/NON) ? ____

2.2 Participez-vous aux activités associatives (OUI/NON) ? _____

2.3 Si NON, pourquoi ? _____

2.4 Souhaitez-vous d'autres activités et lesquelles ? _____

3 - VOS DIFFICULTES QUOTIDIENNES

3.1 Rencontrez-vous des difficultés (OUI/NON) ? _____

3.2 Lesquelles (démarches administratives, isolement, voisinage, financières, de santé, ...) ? _____

4 - LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

4.1 Jugez-vous les équipements de la commune suffisants (OUI/NON) ? _____

4.2 Quels autres équipements seraient, selon vous, utiles ? _____

5 - VOS RAPPORTS AVEC LA MAIRIE

5.1 Comment appréciez-vous les relations avec la mairie (élus et salariés) ?

Mauvaises

Bonnes

sans opinion

5.2 Quelles améliorations seraient à apporter ? _____

6 - VOS BESOINS ET VOS ATTENTES

Exemples : lieux de rencontre, actions pour la jeunesse, vie associative, chemins piétonniers, sécurité ...

FACULTATIF

Nom - Prénom : _____

Adresse ou téléphone : _____

Souhaitez-vous être contacté par un élu ? : _____

Le Conseil Municipal vous remercie de votre participation